

INFORMATIONS UTILES

Technique :

La responsable de l'Espace Culturel vous accueille sur place pour vous expliquer le fonctionnement du lieu, la veille de l'événement ou le jour même et vous donne toutes les consignes d'utilisation du lieu. Une visite technique au préalable est conseillée. Il est important de noter que vous êtes autonome pour votre installation lumières et sons. Prévoir une personne responsable pour la technique. Nous pouvons vous communiquer les coordonnées d'un régisseur qui travaille régulièrement dans notre salle.

Gardiennage :

Un gardien ouvre les portes au public ¼ d'heure avant le début du spectacle et ferme à la sortie du public. Vous êtes autonome dans la gestion de votre billetterie.

Répétition : vous êtes autonome pendant les temps de répétition. Clefs et alarme vous sont confiées si nécessaire (en fonction de vos horaires et des ouvertures du Lycée St Marc).

Mode de règlement :

Arrhes à verser suite à l'envoi d'un devis pour confirmation de réservation.

Une convention vous est alors envoyée avec demande d'attestation d'assurances.

Le solde est à régler par chèque ou virement à réception de facture après la manifestation.

FICHE A RETOURNER PAR MAIL à ecsm@centresaintmarc.fr ou k.ehret@centresaintmarc.fr